

# REGLEMENT INTERIEUR Du 36ème TOURNOI International du Léman

## Dispositions générales

↳ Le Règlement Général de la Compétition est celui préconisé par la FFBaD sous la responsabilité du Juge-Arbitre. Le règlement général des compétitions sert de référence à son organisation.

↳ Les juges arbitres seront Michel VIGON (BCM 74) et Jean-Michel Haller (TBC 74)

↳ Le tournoi est autorisé par la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes (n°1703159).

↳ Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. Les Juge-Arbitres ont la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement intérieur.

## Accueil des joueurs

↳ Le tournoi est ouvert à tous les joueurs licenciés FFBaD, classés dans les séries **N2, N3, R4, R5, R6, D7, D8, D9, P10, P11 et P12** ainsi qu'aux joueurs des pays limitrophes en règle avec leur fédération. Le tournoi est ouvert aux joueurs de catégorie Minimé au minimum.

↳ Les tableaux sont SH, SD, DH, DD, DX. Il est possible de s'inscrire sur 2 tableaux au maximum, pour toutes les séries sauf les filles N2 et N3 (3 tableaux)

**ATTENTION les tableaux peuvent être joués dans deux séries différentes mais dans le même gymnase**

↳ Tout joueur doit être en règle avec la FFBaD et doit être en possession de sa licence.

## Tableau

↳ **Les tableaux de simple comporteront :**

- une première phase en poules de 3 ou 4 avec 1 ou 2 sortants (de préférence) selon le nombre d'inscrits
- une seconde phase en élimination directe.

Les tableaux de double seront en élimination directe ou en poules suivant le nombre d'inscrits. **Les mixtes commenceront le samedi.**

↳ Les organisateurs en accord avec les Juges-Arbitres, se réservent le droit de modifier les poules et/ou les tableaux, si besoin est, et de prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi, tout en respectant le Règlement Général des Compétitions.

↳ L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, la numérotation du programme. **Cependant, les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif** et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du Juge-Arbitre et du comité organisateur pour le bon déroulement du tournoi. Les matchs pourront être lancés 1h à l'avance.

↳ La feuille d'inscription (par le club ou individuelle) devra obligatoirement nous parvenir avant **le 8 avril 2018. Aucune inscription ne sera enregistrée sans règlement. Le tirage au sort aura lieu le 13 avril 2018.** Les droits d'engagement sont fixés à 16 euro pour 1 tableau, 19 euro pour 2 tableaux et 20 euro pour 3 tableaux et ne sont remboursables qu'en cas de désistement notifié avant le 13 avril 2017.

↳ Le nombre de joueurs est limité aux 260 premières inscriptions, le cachet de la poste ou la date du courriel faisant foi et limité à 24 joueurs / paires par tableau.

↳ En cas de dépassement du nombre d'inscrits, une liste d'attente sera constituée en tenant compte des critères suivants, par ordre de priorité :

- ordre d'arrivée de l'inscription complète (feuille d'inscription + règlement),
- joueurs inscrits dans leur série de classement.

↳ Les têtes de séries seront désignées par le Juge arbitre avec l'aide du CPPH de la FFBaD au 13 avril 2018.

### **Déroulement de la compétition**

↳ L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère des Sports. Tout joueur en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments pour le sport devra l'indiquer au Juge Arbitre avant son premier match du tournoi.

↳ Les horaires prévisionnels fournis par affichage ou par la table de marque sont indicatifs. Les joueurs devant quitter le gymnase le feront en concertation avec le Juge-Arbitre et devront obtenir l'accord de ce dernier. **Par ailleurs, ils devront revenir une heure avant l'horaire prévisionnel de leur match.**

↳ Une tenue de badminton, conforme aux circulaires de la FFBaD est exigée sur les terrains.

- ↳ Les volants seront à la charge des joueurs : en cas de litige le volant choisi sera celui en vente dans la salle à savoir les BABOLAT PRO qui est le volant officiel du tournoi.
- ↳ **Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom passé un délai de 5 minutes pourra être disqualifié par le Juge-Arbitre et ce, quel que soit le niveau de la compétition.**
- ↳ Les joueurs sont tenus de retirer la feuille de match auprès de la table de marque et de la restituer à cette même table dûment complétée immédiatement après la fin du match.
- ↳ Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec un nombre suffisant de volants, ainsi que tous les accessoires utiles à son match.
- ↳ Dès leur arrivée sur le terrain, les joueurs disposent de **3 minutes de préparation avant le début du match. Ces 3 minutes comprennent le test des volants, la prise de repères et le changement de tenue.** [L'échauffement des joueurs aura eu lieu auparavant.](#)
- ↳ Les matchs se dérouleront par auto-arbitrage. Cependant, il y aura des jeunes scoreurs.
- ↳ Tout volant touchant les infrastructures (filins, panneaux, lampes...) sera compté comme faute, sauf au service, où il pourra être engagé deux fois.
- ↳ Le plateau sportif n'est accessible qu'aux joueurs appelés et aux coachs les accompagnant, des chaises sont prévus à cet effet. Tout autre personne extérieure aux officiels et organisateurs ne seront pas autorisée sur le plateau.
- ↳ Le temps minimum de repos auquel ont droit les joueurs entre deux matchs consécutifs est fixé à 20 mn quelque soit la discipline (le temps de repos est compté à l'annonce du dernier point du match précédent jusqu'au premier engagement du match suivant). Il pourra être réduit avec l'accord express de l'intéressé(e). Le Juge Arbitre peut accorder un repos plus long lorsque cela lui paraît souhaitable.
- ↳ En cas de désistement d'un joueur dans une paire, le juge-arbitre jugera de l'opportunité d'un remplacement en relation avec le joueur restant.

↳ Tout joueur forfait après le tirage au sort doit envoyer un justificatif de son absence au plus tard dans les 5 jours suivants la compétition à la commission régionale arbitrage sous peine de sanction fédérale:

**Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de badminton**  
37 route du Vercors  
38500 Saint Cassien  
Ou par mail : [sophie.bluy@badminton-aura.org](mailto:sophie.bluy@badminton-aura.org)

↳ **Contestations** : seul le responsable d'un club pour le jour du tournoi pourra contester auprès du Juge-Arbitre. Toute réclamation faite par une autre personne ne sera pas recevable.

↳ Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, pertes, accidents ou autres incidents...

**Le comité d'organisation remercie par avance tous les participants qui, en observant ce règlement, contribueront à la réussite de ce tournoi.**

Date :	Signature du juge-arbitre :